PV 36 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 7 OCTOBRE 2011

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Cabinet Mobilité	COLLARD Anne	Anne.collard@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	Willem.stevens@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace public-mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	RASSENEUR Sophie	Sophie.rasseneur@brucity.be
Police Bruxelles-Ixelles	SAERENS Steven	polbrusaerens@hotmail.com
Bruxelles Mobilité	SCHOLLAERT Ulric	uschollaert@mrbc.irisnet.be
IBSR	ENGLEBIN Yves	yves.englebin@ibsr.be
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
	EGERICKX Guy	guy.egerickx@skynet.be
BRAL	VERHOEVEN Jeroen	jeroen.lh.verhoeven@gmail.com
GAQ	RZEWNICKI Randy	rr@gaq.be
GAQ	ZANDBERGEN Carolien	cfz@skynet.be
EUCG	COOPER Timothy	Timothy.Cooper@ec.europa.eu
PRO VELO	DEPIREUX Jeanne	j.depireux@provelo.org

Excusés

Comité Habitants Haren Locale Gracq	MOULIN Laurent	bruxelles@gracq.org moulinlolo@yahoo.com
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
Bruxelles Mobilité	DEPOORTERE Frederk	fdepoortere@mbhg.irisnet.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV sera envoyé ultérieurement.

2. Pentagone et abords

2.1. Boulevards du centre :
Présentation des plans. Les plans sont accueillis favorablement. Les remarques suggérées :
- Prévoir une PCM sur le tronçon de la rue St-Michel pour meilleure continuité de l'itinéraire ;
- Bourse : marquer le long de la mini-berme centrale une bande hachurée de 50cm de manière à permettre aux cyclistes tournant vers Maus de pouvoir disposer d'une zone d'attente avant de traverser. On laisse la PCM centrale entre un tout droit et un tourne à droite.

Planning : Exécution dès que budget 2012 sera approuvé.

2.2. Place de l'Albertine :
Pour des questions de sécurité, le collège a approuvé en date du 6 octobre dernier le réasphaltage, à titre exceptionnel et provisoire du tronçon de la place de l'Albertine. Il est prévu une PCM (piste cyclable marquée) dans chaque sens + un large passage piéton. La Ville insiste par ailleurs auprès de Beliris pour obtenir une réparation définitive dudit tronçon dans le cadre de la garantie décennale.
Les associations accueillent favorablement cette décision.
Les associations signalent cependant que tous les pavés placés par Beliris sont défectueux (ex. St-

Géry). Elles signalent que plusieurs endroits pavés sont dangereux pour les cyclistes et méritent réparation (ex. rue Stevens, place St-Jean…). Les TDV reçoivent déjà de nombreuses demandes d'intervention de BRAVVO et d'Atrium. Réalisation en fonction de la météo, urgence, budget.

- ⇨ ***Les associations transmettront la liste des endroits dont le revêtement est dangereux pour les cyclistes avant fin octobre à la cellule mobilité (marianne.dandoy@brucity.be)***
- ⇨ ***Bruxelles-Mobilité transmet officiellement à la Ville ses propositions de modification d'itinéraires cyclables dans le Pentagone***

2.3. Rue de Loxum :
L'amélioration est certaine pour les cyclistes mais l'accès au sas reste dangereux, car il n'y pas de continuité de la Piste Marquée Cyclable sur 20 mètres.
Solution proposée par Bruxelles Mobilité : supprimer le tout droit vers Ravenstein. Dans cette hypothèse, pour atteindre la Place Royale, les voitures seraient dirigées vers Cantersteen + Mont des Arts+Ravenstein. Cela permettrait d'installer une Piste Cyclable Marquée continue centrale jusqu'au sas.
La Ville rappelle que le marquage actuel permet de dégager le carrefour Loxum/Impératrice et que ce plan est extrêmement positif pour la circulation des bus et la fluidité du trafic dans cette zone.
=> *Bruxelles Mobilité transmet officiellement sa proposition à la Ville.*

2.4 Rue de la Loi :
Les plans de marquage de la rue de la Loi entre la rue ducal et la rue royale reçoivent un accueil favorable des associations. Remarques suggérées : supprimer le schlamage rouge de la piste cyclable sur le tourne à droite vers Ducale. Pas de A51+ logo vélo pour éviter une surcharge de marquage au nouveau du carrefour. A évaluer plus tard si utile.
Bruxelles-Mobilité précise que 2 phases vertes sont également prévues pour les vélos au carrefour Arts/Loi vers Pentagone.

2.5. Porte de Ninove : le point présenté ne concerne pas la Ville de Bruxelles mais Molenbeek. Bruxelles Mobilité étudiera une solution technique pour combler les joints (époxy ?) entre les dalles en béton.

2. 6. Accès au parc Royal par les cyclistes :
Les associations rappellent leur demande de modifier le règlement du parc royal pour y permettre l'accessibilité des cyclistes. Malgré la tolérance demandée, un cycliste a été verbalisé. A cela, la police répond qu'elle peut inviter ses agents à ne pas être trop regardant mais ne peut imposer à ses agents de ne pas appliquer le règlement général de police.
Consensus sur :

- autorisation des cyclistes uniquement sur des allées praticables, jalonnées,
- ces allées doivent présenter une utilité pour les cyclistes (raccourcis), être suffisamment larges, revêtement adéquat
- respect des piétons (vitesses)
- lisibilité de la réglementation (affichage du règlement des parcs)
- homogénéité et cohérence (si possible même règlement au niveau régional/communal sauf si circonstances particulières justifient des dérogations).

- ⇨ ***La cellule mobilité en concertation avec les Espaces Verts/Service juridique/police prépare un projet de règlement complémentaire de Police et de règlement des espaces verts intégrant lesdites préoccupations.***
- ⇨ ***Pour les formations de Pro Velo dans le Parc royal, le cabinet de l'Echevin Ceux se concertera avec le Cabinet de l'Echevin Mampaka pour trouver une solution.***

3. Laeken

3.1. Chaussée Romaine :
Présentation des plans par les TDV. Pas de remarques, les plans sont accueillis favorablement par les membres de la Commission.

3.2. ICR Maelbeek / NOH :
Les plans sont prêts à être introduits à l'enquête publique. Réunion d'information prévue le 17/10, à 19h, au Home « les églantines », rue Saint-Pierre et Paul, 15 à Neder-Over-Heembeek.
⇨ ***Le Cabinet Ceux envoie l'invitation aux membres.***

3.3. Plan de déplacement scolaire du Sint-Pieterscollege : points noirs sur Bruxelles des trajets des élèves vers le collège
Square De Trooz : étude lancée par Bruxelles Mobilité avec Orange Bikers. Simplification du carrefour. Tient compte des souhaits de la STIB. Eric Nicolas transmet les contacts au sein de l'école pour que la cellule mobilité se fasse repréciser les demandes de l'école.
=> ***Les points noirs sur le territoire de la Ville seront analysés en GT mobilité.***

4. Initiatives de la Ville de Bruxelles

4.1. Prise en compte du vélo dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise de la Ville :
La Ville rappelle que dans le cadre du plan de déplacement de la Ville, il est prévu une indemnité vélo de 0,20 indexés, la possibilité d'obtenir un vélo pour déplacements professionnels et domicile/travail. Par ailleurs, elle se fait le relais d'actions de sensibilisation comme la Bike Experience, … .
En ce qui concerne le stationnement vélo au profit des citoyens, effectivement, il y a un manque de place, le stationnement prévu devant le centre administratif étant souvent plein. L'accessibilité des cyclistes aux parkings réservés au personnel de la Ville n'est pas possible, à ce stade. Ceci dit, l'intégration des besoins supplémentaires est prévu dans les débats relatifs au nouveau centre administratif. Il est admis que des range-vélos soient installés en nombre suffisant devant les autres bâtiments de la Ville accessible au public.

4.2. Lancement d'un marché visant à acheter 200 range-vélos :
Un marché visant à acheter 200 range-vélos vient d'être approuvé par le Collège. Prochaine étape : la sélection des offres. Actuellement, les travaux de voiries sont occupés à placer 100 range-vélos relevant du marché précédent.

4.3. Prime communale pur l'achat de vélos à assistance électrique et pour l'installation d'un kit d'assistance électrique
Distribution des folders. Toutes les informations utiles sont sur le site. Il est proposé aux associations de faire la publicité de cette prime via leurs canaux de communications habituels.

DIVERS :

1. Chantiers Loi **:** à hauteur du Juste Lipse/Résidence Palace et Berlaymont/Schuman. Cyclistes pas ou peu pris en considération (photos remises au cabinet). Chantiers importants qui vont durer.
=> ***Le cabinet Ceux va relayer les plaintes auprès de Beliris/Police***

2. Accès à la gare d'Haren Sud **:**
- Middelweg en piteux état. Quid ? PU pour réaménagement obtenu en septembre 2011. Vérifier calendrier d'exécution des travaux. Si après hiver, les TDV feront des réparations.
- Harenheyde : idem, revêtement à réparer
- Otan : accès via Haecht : transformation par Beliris de la piste en mare d'asphalte. Pas de signalisation du chantier.
- Haecht /Harenheyde : Stationnement répété sur le trottoir et piste cyclable – Plainte à transmettre à la Police
=> ***L'IBSR envoie à la cellule mobilité les infos complémentaires par rapport à ces points.***

PROCHAINE REUNION
VENDREDI 9 DECEMBRE 2011 À 9H

CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36